

B. L'Écriture : son autorité et sa crédibilité

Qu'est-ce exactement que l'Écriture sainte ? Comment les livres bibliques ont-ils été rassemblés ?

L'expression "Écriture" (au singulier ou au pluriel) désigne la "Bible", une collection de 66 livres, rédigés par des auteurs différents ; presque 2000 ans séparent les premiers des derniers rédacteurs. On s'est demandé quand et comment cette collection a été constituée : pourquoi ces 66 livres ont-ils été reconnus comme inspirés, tandis que d'autres écrits religieux ont été écartés ? C'est le problème du *canon* : par ce terme, on désigne la liste des écrits faisant autorité comme Parole de Dieu.

D'une part, "La Bible hébraïque", ou "Bible juive", que l'on nomme "Premier Testament" ou encore "Ancien Testament", comprend 39 livres, reconnus par les autorités religieuses juives à une époque ancienne. « La clôture du canon de l'A.T. peut difficilement être postérieure à l'époque de Judas Maccabée, au cours du second quart du II^e siècle av. J.-C. Certains livres furent probablement reconnus comme scripturaires plus lentement que les autres, et les données du *Siracide* (vers 180 av. J.-C.) pourraient indiquer que Daniel et Esther furent les derniers à être acceptés. (...) A l'époque où le *Siracide* fut traduit en grec (vers 130 av. J.-C.), les Écritures avaient été organisées en trois sections et traduites en grec. »¹ Ultérieurement, le synode de Jamnia (réunissant des rabbins autour de Ypohanan ben Zakkaï), autour de 90 après J.-C., a seulement étudié le cas de deux livres, *Qohéleth* (*Ecclésiaste*) et *Cantique des cantiques*, et a confirmé leur canonicité.

D'autre part, le "Nouveau Testament" est une collection de 27 livres, dont la liste définitive a été arrêtée au cours du IV^e siècle. Mais le noyau fondamental, comprenant les quatre évangiles et les épîtres de Paul, était déjà constitué vers l'an 200. Trois critères d'authenticité ont été utilisés : l'attribution aux apôtres ou à leurs proches collaborateurs ; la reconnaissance par une majorité d'Églises ; les normes de la saine doctrine². - L'histoire de la constitution du canon mériterait un long développement impossible à présenter ici.

Remarquons à quel point Dieu a veillé sur sa Parole. Certes, les textes originaux, que nous considérons comme exempts d'erreur, ont disparu ; nous ne lisons les textes que dans des copies de copies. Il y a eu çà et là des erreurs de transcription, mais en général les scribes ont fourni, au cours des siècles, un travail méticuleux. Par ailleurs, la distance entre les événements narrés par le Nouveau Testament et les plus anciens manuscrits que nous puissions consulter est bien plus courte que pour les œuvres littéraires grecques et romaines : par exemple, il y a 1000 ans entre les événements de la Guerre des Gaules rapportés par Jules César et les plus anciens manuscrits, tandis qu'il y a 150 ans entre l'époque des apôtres et les plus anciens manuscrits. Dès lors, on comprend qu'il est possible, dans la plupart des cas, de reconstituer le texte original en comparant les divers manuscrits : c'est à cela que s'attelle la « critique des textes ».

I. L'importance d'une autorité incontestable

C'est Dieu lui-même qui a jugé important, voire indispensable, de mettre sa Parole par écrit ! Cela vaut pour l'Ancien Testament : les tables de la Loi (Ex 32,15-15 ; 43,1) ; la prophétie d'Habacuc (2,2-3). Cela vaut aussi pour le Nouveau Testament : dans l'Apocalypse, Jean reçoit l'ordre d'écrire aux 7 Églises (1,11, etc.) ; il voit un livre céleste, d'abord fermé (5,1), puis ouvert (10,2), et il reçoit l'ordre de le manger (10, 8-9) ; la révélation est consignée dans un livre, qui doit être lu et mis en pratique (1,3 ; 22,6-7) ; livre présenté comme intangible (22,18-19).

On pourrait objecter que, littéralement, ces déclarations s'appliquent seulement à une partie des textes bibliques. Mais l'on voit que Jésus considérait l'ensemble de l'Ancien Testament

¹ R.T. BECKWITH, *Dictionnaire de théologie biblique*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2006, pages 32-33

² voir le *Grand dictionnaire de la Bible*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2004, pages 270-276

comme revêtu d'une autorité ineffaçable : Mt 5,18-19. Il s'y est soumis : que de fois les Evangiles disent qu'il a parlé ou agi « pour accomplir les Écritures » ! (p. ex. Mt 4,13-16) Cette soumission, Hé 10, 7-8 l'exprime en appliquant au Christ le Ps 40,8-9 : « Je viens – dans le livre-rouleau c'est écrit à mon sujet - pour faire, ô Dieu, ta volonté. » Jésus a aussi brandi l'autorité de l'Écriture comme une arme contre le Tentateur (Mt 4,1-11). Jésus n'a donc pas fait un choix parmi les textes bibliques ; implicitement, il a reconnu le canon établi par Israël. Le peuple de Dieu, dans sa vie culturelle et à travers les douloureuses épreuves de son histoire, avait reconnu que le Seigneur lui parlait par « la Loi et les prophètes ». De même, nous pouvons appliquer au Nouveau Testament la fameuse déclaration de 2 Tm 3,16 : l'Église primitive, en plusieurs décennies, a vécu des écrits des apôtres et des témoins oculaires de Jésus et elle a reconnu qu'ils sont inspirés de Dieu.

En passant de l'oral à l'écrit, la Parole vivante, tout en gardant sa signification essentielle et son autorité, a subi des transformations. En un sens, il y a eu restriction, limitation ; en un autre, il y a eu amplification.

II. L'écrit moins que l'oral

C. Chanson l'a relevé : les Écritures n'ont transcrit qu'une petite partie de ce que Dieu a dit aux prophètes. Une petite partie également des paroles et des actes de Jésus (Jn 21,25). Rappelons encore que l'écriture hébraïque ne notait que les consonnes ; les voyelles sont restituées grâce à la tradition et grâce à des versions anciennes (notamment par une rétroversion à partir du grec des Septante). De plus, souvent les auteurs bibliques résument souvent les événements et condensent les discours. C'est particulièrement frappant pour les instructions données par Jésus ou par Paul : un enseignement s'étendant sur de nombreuses journées est réduit à quelques pages ou quelques paragraphes.

Pourquoi a-t-il fallu passer de l'oral à l'écrit ? Y. Goldman indique une raison : nous ne laissons pas la Parole vivante toujours habiter et agir en nous, nous ne restons pas constamment en dialogue avec Celui qui nous parle. Devant le Sinaï, le peuple n'était même pas capable de l'entendre directement lui parler ; il a fallu, non seulement un médiateur, mais la médiation de l'écrit pour qu'il perçoive quelque chose des proclamations et des instructions de son Seigneur. A l'ère chrétienne, ceux qui ont entendu Jésus de leurs oreilles ont parfois déformé ou oublié ses propos : c'est flagrant dans les dépositions des témoins au procès de Jésus (Mt 26, 60-61); et l'on peut trouver la trace de telles déformations dans certains Evangiles apocryphes.

Cependant, par la foi et selon l'expérience spirituelle de nombreuses générations, nous sommes convaincus que Dieu a veillé sur ce passage de l'oral à l'écrit. Par son Esprit, il a conduit les écrivains à formuler la signification exacte de ses messages, dans leur langue et dans leur culture. Ainsi, les messages divins ont été mis à notre portée. Ils ont été **inspirés de Dieu** (2 Tm 3,16), produite et portée par le Souffle divin. Il serait vain de parler d'inspiration « littérale » : ce n'est pas chaque lettre qui compte, mais les ensembles verbaux ayant un sens, c'est-à-dire au moins un mot ou un groupe de mots : voilà ce que nous pouvons saisir et qui peut être traduit dans toutes les langues du monde.

Avec raison, Jacques BUCHHOLD (*L'évangile de Jean...*, *Théologie évangélique*, vol. 4, n°1, 2005, p.19-30) remarque que les auteurs des Evangiles ont traduit en grec les paroles de Jésus, dites le plus souvent en araméen. Or traduire, ce n'est pas (sauf exception) rendre chaque mot d'un énoncé par un mot d'une autre langue ; c'est offrir à ceux qui parlent cette autre langue un message qu'ils puissent comprendre et qui ait le même sens que l'énoncé original. Jean surtout a procédé par « équivalence dynamique » plus que par « équivalence formelle ». P. ex., il a rendu par « vie éternelle » ce qui avait été annoncé comme « Royaume de Dieu » ; ainsi il a pu se faire comprendre de lecteurs non juifs, et aussi corriger l'idée que les juifs pouvaient se faire du « Royaume ». On voit bien qu'une telle traduction, inspirée par l'Esprit saint, n'édulcore pas le message, mais lui donne toute sa

force.

III. L'écrit plus que l'oral

L'écrit a aussi sur l'oral des avantages considérables. En voici quelques-uns.

1. Permanence

Le dicton : « Les paroles s'en vont, mais les écrits restent » est d'une évidence criante : le texte demeure, alors que la transmission orale est sujette à des oublis et des déformations. Il suffit de penser à ce qu'était devenu le message chrétien à la fin du moyen âge, quand beaucoup de clercs étaient illettrés et que même les clercs cultivés donnaient plus d'importance aux traditions de leur Église qu'à la Bible. Les réformateurs, et surtout les tenants de la Réforme radicale (mennonites, p.ex.) ont pu revenir à la Source de toute vie et de toute vérité en lisant l'Écriture et en lui reconnaissant une autorité indiscutable. Il n'y a pas à attendre des révélations supplémentaires : tout a été accompli en Jésus-Christ. Et la révélation fixée dans les Écritures est suffisante pour toutes les générations, jusqu'à l'avènement du Seigneur.

2. Portée au-delà de l'auteur et des premiers destinataires

Un concept biblique fondamental est celui d'*accomplissement*. Fréquemment, même là où on ne s'y attend pas, le Nouveau Testament affirme que tel fait ou telle parole *accomplit* un texte de l'Ancien. Voir p. ex. Mt 3,23, interprété par Jésus en Mt 11,14 ; ou Os 11,1, cité par Mt 2,15 : « D'Égypte j'ai appelé mon fils. » Ce dernier exemple est particulièrement frappant, car Osée exprimait un événement passé, non une prédiction.

Dans quelle mesure les prophètes étaient-ils conscients de la signification « accomplie » des messages qu'ils recevaient ? Esaïe, p. ex., comprenait-il clairement que la prophétie de l'Emmanuel (7,14-16) était exclusivement messianique et ne concernait pas le roi Achaz ? Difficile de trancher. 1 Pi 1, 10-12 montre que la révélation qu'ils recevaient avait quelque chose d'énigmatique, et qu'ils ont reçu l'indication que l'accomplissement n'était pas pour eux-mêmes, mais pour un avenir plus lointain. En tout cas, les premiers destinataires ne percevaient souvent pas la signification profonde des messages qui leur étaient adressés, p. ex. ceux qui parlaient de la « descendance d'Abraham » ou du « fils de David », ou encore du « rétablissement d'Israël ». Cette signification a été mise en lumière par Jésus et les apôtres, et réalisée ensuite dans l'histoire de l'Église (voir notamment Ac 15, 15-18).³

D'autre part, l'Écriture, bien comprise, ne donne pas lieu à des institutions et des comportements figés. Elle se montre féconde à chaque époque, suscitant des applications variées, rendant les chrétiens inventifs : pensons à tout ce qui a été créé, au 19^e siècle, dans les domaines missionnaires, sociaux, pédagogiques, humanitaires, par ceux qui ont laissé les écrits inspirés modeler leur existence (« Réveil »).

3. Richesse du texte, à plusieurs niveaux

Les textes bibliques comme l'Apocalypse sont faits pour être lus à haute voix (Ap 1,3 : *...ho anaginôskôn...*) et parfois mémorisés ; des points de repères sont donnés à cette fin : répétition, numérotation, ordre alphabétique, etc. : ainsi les auditeurs, même illettrés, peuvent suivre le texte lu, discerner l'ordre de ses parties, et le retenir mieux dans leur mémoire. Mais, de plus, le texte écrit révèle à celui qui l'étudie attentivement des éléments qui enrichissent le sens des phrases ; il peut s'agir de la structure, du nombre des mots importants ou de la disposition des termes, voire des lettres. Par exemple, dans le 1^{er} récit de la création (Gn 1,1 – 2,3), on trouve 10 fois « Dieu dit », 7 fois « et il en fut ainsi », 7 fois « Dieu vit que bon » ; le verbe « créer » est employé à 3 moments ; au 3^e moment, à propos de l'être humain (1,27), il est répété 3 fois. De tels éléments, interprétés par les exégètes (ce n'est pas ici notre propos) ajoutent quelque chose de précieux au message. C'est comme si l'on mettait des couleurs sur un dessin en noir et blanc, ou des accords sur une mélodie.

³ A ce propos, nous ne prenons pas position dans le débat autour de l'unicité du sens, affirmée par la 2^e Déclaration de Chicago, art. VII, et défendue vigoureusement par Henri BLOCHER. Tous n'entendent pas de la même façon les mots « sens », « signification », « portée », « application », etc.

4. Diffusion large, aussi dans des situations de persécution

Il est évident que, dans une situation normale, l'évangélisation doit se faire par la communauté : elle est crédible par les relations fraternelles qu'elle vit et par l'accueil qu'elle offre aux nouveaux venus. La Parole y est expliquée. Mais, dans une situation de persécution, il arrive que seul l'écrit puisse être conservé et transmis ; et l'on a souvent constaté qu'il a conduit à la foi et à la constitution de communautés. P. ex., à Madagascar, de 1836 à 1860, c'est la Bible qui a été missionnaire : des exemplaires enfouis dans des cachettes ont été déterrés, et les gens ont compris le message évangélique ! Le nombre des chrétiens déclarés a passé de 200 à 5000.

(http://www.bibliquest.org/Lortsch/Lortsch-Histoire_Bible_France-6.htm#TM5)

Ce mode de transmission a toujours existé, mais il a pris de l'ampleur depuis l'invention de l'imprimerie. Qu'on pense à l'immense influence de la Bible de Luther sur le peuple allemand.

IV. L'Écriture est crédible

Pour bien comprendre l'Écriture, il faut tenir compte du genre littéraire des textes : témoignage, récit historique, récit figuré, lettre, loi, prophétie, poème, vision, prière, exhortation, avertissement, parabole, méditation, dialogue... Et la liste n'est pas exhaustive.

1. Vérité théologique

Avec toutes les Églises (au moins jusqu'au 19^e siècle), nous reconnaissons que l'Écriture est infaillible pour conduire les hommes à Dieu et leur montrer comment vivre en accord avec sa volonté. Même des théologiens actuels, qui croient voir dans les textes sacrés des contradictions et des erreurs historiques, apprécient les messages spirituels qu'on y trouve : sur Dieu, sur la condition humaine, sur notre relation au monde.

Il y a toutefois un point où les avis divergent entre théologiens : y a-t-il, dans l'ensemble de la Bible, unité ou multiplicité de doctrines ? Nous penchons nettement en faveur de l'unité, car, fondamentalement, si c'est Dieu qui parle, il ne peut pas se contredire. En revanche, nous croyons qu'il ne révèle pas tout à la fois, d'un seul coup. Il y a évolution dans la révélation. Par exemple, Abraham avait reçu la promesse de la bénédiction, mais non pas la Loi mosaïque. Autre exemple : dans l'Ancien Testament, il y a très peu de lumières sur la résurrection ; le peuple élu était appelé avant tout à réaliser sur terre, au fil des générations, la justice et la paix voulues par le Seigneur. Finalement, c'est en Jésus que tout s'éclaire et s'accomplit.

Il faut aussi se rappeler qu'on ne peut pas cerner Dieu ni l'enfermer dans un système conceptuel. De la richesse de son être, il ne nous révèle pas tout ; nous serions incapables de recevoir une révélation pareille. Voilà pourquoi nous ne nous étonnons pas de lire dans l'Écriture des présentations différentes des mêmes vérités. Il y a quatre évangiles, qui donnent chacun un éclairage différent sur l'histoire de Jésus-Christ ; les épîtres des apôtres donnent également des messages divers, en fonction de la situation des destinataires et de leur propre style. Mais il n'y a pas là contradiction. Ainsi, Paul et Jacques ne se contredisent pas. L'un écrit à des communautés qui auraient tendance à en faire trop, à multiplier les observances rituelles : elles ont besoin d'entendre que la foi sauve, non les œuvres. L'autre écrit à des Églises où la foi risque de dégénérer en simple croyance, voire en mots : elles doivent donc prendre conscience que la foi véritable est vivante, qu'elle porte des conséquences pratiques. Autre exemple : on pourrait montrer, comme l'a fait Daniel MARGUERAT (*Paul de Tarse*, Poliez-le-Grand, 1999), que Paul exprime en des catégories différentes le même message que Jésus, sur le Royaume de Dieu notamment.

2. Vérité historique

a) Enjeux et ampleur du débat

La foi chrétienne, comme la foi d'Israël, entretient une relation intime avec l'histoire. En effet, le christianisme n'est pas une philosophie ni une idéologie construite par des hommes. Il est fondé sur des événements, que les hommes ne prévoyaient pas, non pas sur des axiomes de la pensée ! Israël doit son existence et sa destinée à l'intervention de Dieu pour le libérer de l'esclavage. L'Église est née des interventions souveraines de Dieu, qui a ressuscité son Fils et répandu son Esprit. Cette phrase du *Credo* : « Il a souffert sous Ponce Pilate » en est une illustration. La vie, la mort et la résurrection du Christ ont pris place à un moment précis de l'histoire. Traditionnellement, la vérité que proclament les chrétiens est liée à des faits historiques. Cependant, et plus particulièrement depuis le début du 20^{ème} siècle, ce lien entre histoire et vérité est remis en question. Aujourd'hui, certains prédicateurs et théologiens mettent fondamentalement en doute la vérité historique des récits bibliques. Certains tenants de l'approche historico-critique, notamment, affirment brutalement que les choses ne se sont pas passées comme la Bible les raconte.

Le débat dépasse largement le cercle des théologiens pour s'inviter au sein de nos Églises et plus largement au sein de la société. Nombre de livres populaires reprennent sous une forme ou une autre la thèse selon laquelle les récits des Écritures ne sont pas dignes de confiance. La Bible serait trop partisane pour relayer la vérité historique sans la déformer radicalement. Pire, l'Eglise, ou « l'establishment religieux » aurait inventé de toute pièce de prétendus événements pour asseoir son autorité et sa domination. Les récits miraculeux, en particulier, sont brandis comme des pièces à conviction de l'impossibilité historique.

L'enjeu est de taille. Il en va de l'autorité que nous accordons ou non à la Parole scripturaire de Dieu sur nos vies et dans nos églises. Si la Bible n'est pas totalement, objectivement et absolument la vérité, nous risquons alors d'entrer dans la plus grande confusion. En effet, si la vérité n'est plus liée à des faits historiques et des événements réels, ou bien nous serons soumis à la tradition d'une Eglise, ou bien nous nous donnerons le droit d'élaborer chacun notre propre conception de la vérité.

b) La foi comme postulat de base est aussi légitime qu'un autre, et même plus légitime

Alors que nous nous approchons du texte biblique pour l'examiner, nous avons tous un point de départ : présupposé ou postulat de base. Or nous affirmons que la foi biblique est un postulat de base aussi légitime qu'un autre pour fonder la recherche et l'étude du texte biblique. La foi et la confiance dans la vérité historique du texte, comme point de départ, n'est pas crédulité qui nous dispenserait de l'étude et de l'examen sérieux du récit biblique. Le texte biblique peut et doit être étudié de façon rationnelle avec intelligence. Ses difficultés doivent être exposées et reconnues. La variété des ses formes, genres littéraires et intentions doctrinales doit être mise en lumière et explicitée. Comme le souligne Henri BLOCHER : « Procéder à partir du présupposé de foi biblique ne dicte pas les conclusion de l'étude, qui reste à faire ; mais donne une chance de lire au diapason du texte. » (*Théologie évangélique*, vol. 7 n°2, 2008, p.132)

On peut faire un pas de plus. Le Nouveau Testament (comme d'ailleurs l'Ancien, dans une moindre mesure) contient les récits de témoins oculaires et des développements fondés sur ces récits. Richard BAUCKHAM (*Jesus and the Eyewitnesses*, Grand Rapids, Michigan, 2006, ch.15, conclusion) l'a récemment confirmé de manière convaincante. La vérité **historique** de ces récits est indubitable, si l'on admet, avec cet auteur, qu'un témoin engagé dans la foi est plus près des faits extraordinaires (comme l'irruption de la Parole de Dieu ou la résurrection du Christ) que ne le serait un témoin se voulant impartial.

En effet, l'historien qui se veut neutre et objectif a tendance à nier tout ce qui sort de l'ordinaire. Une explication « scientifique » (au sens actuel du terme) consiste à présenter le fait à expliquer comme un exemple particulier d'une relation générale de cause à effet⁴. Or un événement absolument unique est inexplicable. Donc un historien rationaliste, qui présuppose que tout est explicable, va d'emblée nier un tel événement.

Nous sommes convaincus que notre foi et notre espérance reposent sur un événement unique, analogue à nul autre : la résurrection de Jésus-Christ. Or, pour constater un tel événement en discernant sa signification, l'ouverture de la foi est indispensable. Jean a vu Jésus de ses yeux, il l'a entendu de ses oreilles, mais sans la foi, il n'aurait pas perçu sa véritable identité. – *Lire 1 Jn 1,1-2*

Les auteurs des récits bibliques tenaient à une présentation vraie des événements : dans ce sens, leur présentation est historique, car elle concerne des événements qui ont vraiment eu lieu. Bien entendu, il ne faut pas chercher dans la Bible des narrations conformes aux critères académiques actuels. On ne peut qu'approuver l'article XIII de la 1^{ère} *Déclaration de Chicago sur l'inerrance biblique* : « Nous rejetons la démarche qui impose à l'Écriture des canons d'exactitude et de véracité étrangers à sa manière et à son but. Nous rejetons l'opinion selon laquelle il y aurait démenti de l'inerrance quand se rencontrent des traits comme ceux-ci : absence de précision technique à la façon moderne, irrégularités de grammaire ou d'orthographe, référence aux phénomènes de la nature tels qu'ils s'offrent au regard, mention de paroles fausses mais qui sont seulement rapportées, usage de l'hyperbole et de nombres ronds, arrangement thématique des choses racontées, diversité dans leur sélection lorsque deux ou plusieurs récits sont parallèles, usage de citations libres. »

Mentionnons encore quelques points particuliers.

Premièrement, il était entendu, à l'époque de la rédaction du Nouveau Testament, que l'historien peut et doit résumer les faits et les paroles, notamment quand, de mémoire, il rendait compte d'un discours (voir Daniel MARGUERAT, *La première histoire du christianisme : les Actes des apôtres*, 2^e éd., Paris : Ed. du Cerf ; Genève : Labor et Fides, 2003). Nous sommes sûrs que la promesse de Jésus (Jn 14,26 ; 15,26-27 ; 16,13-14) s'est réalisée : l'Esprit a agi dans la mémoire des apôtres et les a amenés à restituer le sens profond des paroles de Jésus. Il ne s'agit pas, bien évidemment et bien heureusement, d'un compte rendu sténographique.

Deuxièmement, les indications de nombres en matière de population, de soldats, d'effectifs militaires, etc. sont connues pour être exagérées dans toute la littérature antique. Certains auteurs estiment qu'il faudrait souvent ôter un zéro aux nombres mentionnés. On s'intéressait peu à la valeur arithmétique des nombres, on leur donnait souvent une valeur symbolique.

Enfin, dans le Nouveau Testament, il est difficile de définir une chronologie exacte des événements relatifs à la vie de Jésus ou à celle de l'apôtre Paul ; les tentatives faites dans ce sens n'ont pas rallié l'unanimité des biblistes. Les récits bibliques tendent à montrer le sens des événements, leur portée théologique, plus que leur chronologie.

c) Bible, archéologie et littérature comparée

Puisque l'action de Dieu se concrétise dans des lieux et des temps déterminés, elle devrait laisser des traces visibles. De telles traces peuvent être mises en évidence par l'archéologie. Ces 150 dernières années, on a tantôt utilisé l'archéologie pour prouver que la Bible disait vrai, tantôt pour montrer le contraire. Là encore, le postulat de base a une grande importance dans l'interprétation qui sera faite des découvertes archéologiques – ou de l'absence de vestiges. Comme, devant un tribunal, l'accusé peut-être présumé innocent ou présumé coupable, le récit biblique peut être présumé digne de confiance ou présumé erroné. Selon la première approche, une découverte archéologique unique viendra confirmer un récit accepté pour vrai. Selon la deuxième, la même découverte ne suffira pas à

⁴ Exemples : Il pleut parce que, chaque fois qu'une masse d'air se refroidit au-dessous d'un certain seuil, il y a condensation de l'humidité qu'elle contient. En sciences humaines : tel étranger est détesté par un groupe parce que, chaque fois que l'unité d'un groupe est menacée par des tensions internes, l'agressivité se déverse sur des êtres extérieurs au groupe.

rendre ce même récit crédible. Allan MILLARD (*Théologie évangélique*, vol. 7 n°2, 2008, p. 104) affirme que « les vestiges matériels sont neutres ; tout réside dans leur interprétation. » Comme l'a dit quelqu'un, « ce n'est pas parce qu'on n'a pas retrouvé la selle du chameau d'Abraham qu'Abraham n'a pas existé. » MILLARD montre d'ailleurs la fragilité, voire les erreurs des théories de Finkelstein, qui ont récemment fait grand bruit dans les médias.

Face aux données lacunaires de l'archéologie, on doit reconnaître que les textes sont la meilleure source d'information. Dans ce sens, il est intéressant de souligner avec Millard que, par exemple, « chaque fois qu'une inscription fait mention d'un roi d'Israël ou de Juda, elle s'accorde avec le texte biblique. » (p.104) Il n'y a dans ce domaine pas de cas de contradiction. Même si les découvertes archéologiques sont peu nombreuses, et si l'on part du présupposé que le texte biblique est digne de confiance, chacune de ces découvertes vient appuyer le récit biblique concernant les rois d'Israël et de Juda. Dans de nombreux cas, bien que l'archéologie ne démontre pas de façon absolue la véracité et l'historicité du texte biblique, elle permet néanmoins d'affirmer que ces récits sont plausibles et qu'ils concordent avec leur époque de rédaction et les temps qu'ils décrivent.

En ce qui concerne le temps de Moïse ou des patriarches par exemple, on ne dispose d'aucune donnée extrabiblique. Par contre, si on se concentre sur des indices indirects comme les similitudes dans les coutumes, une concordance avec le 2ème millénaire avant J-C est plus évidente qu'avec le 1er. « Cela ne constitue pas une preuve de l'existence des patriarches ni de Moïse, ni de la vérité des récits. Mais cela démontre qu'ils sont plausibles, et discrédite l'idée qu'un auteur de l'époque d'Alexandre ou des rois hellénistiques ait pu concevoir des récits si conformes aux données historiques. » (Millard, p.111)

Voici 2 exemples :

- * Le sanctuaire de Timna (8 km au N d'Aqaba), fréquenté entre 1400 et 1100 par des Madianites : enceinte sacrée faite d'un muret de pierres sèches, avec un compartiment spécial réservé au prêtre ; grande quantité de tissu plié le long des murs ; emplacements de perches servant à soutenir les toiles. Ressemblance avec le Tabernacle ! (NBS, p.123)
- * Les inscriptions de Deir 'Allah, sur le site de Penouel : texte écrit à l'encre sur du plâtre, reproduisant un document plus ancien (IX^e siècle) . « Histoire de Balaam, fils de Béor, l'homme qui voyait les dieux... » (NBS, p.215 ; RICHELLE, dans *Théol. év.* Vol 7 n°8, 2008, p. 158)

L'épigraphie permet également la comparaison du texte biblique avec d'autres textes de régions et d'époques similaires. On sait ainsi que des chroniques des événements quotidiens étaient tenues dans les royaumes environnant Israël et Juda à la même époque. Il est évident que des textes comme 1-2 Rois et 1-2 Chroniques sont porteurs d'un message religieux qui va au-delà du simple récit historique. A ce propos, il est intéressant de noter que tous les textes similaires rédigés à la même époque dans le Moyen-Orient ancien avaient des préoccupations religieuses. En fait, en comparaison, les récits bibliques sont plutôt sobres.

Conclusion : nous ne voyons pas de raison d'affirmer que les textes bibliques contiennent des erreurs, si du moins on les comprend dans leur véritable sens. Nous n'entrons pas dans la démarche des théologiens qui veulent séparer la vérité théologique de la vérité historique, comme pour mettre la première à l'abri des objections. La vérité qui nous sauve s'est révélée dans l'histoire.

3. Vérité éthique

La Bible dit vrai quand elle présente ce qui est et ce qui a été. Elle dit vrai aussi quand elle énonce ce qui doit être. Tout chrétien est appelé à se soumettre à **l'éthique** du Nouveau Testament, car elle consiste en commandements du Seigneur. Cette éthique est une conséquence du salut donné par grâce et reçu par la foi, non pas une condition pour obtenir le salut.

Il importe de distinguer, surtout parmi les instructions données dans les *Actes* et dans les *Épîtres*, entre les préceptes ayant une valeur permanente et les recommandations qui s'appliquaient seulement à un contexte social donné (comme p. ex. les détails touchant la coiffure ou la tenue vestimentaire). Mais ce tri doit se faire par une exégèse attentive, et autant que possible dans une collaboration entre plusieurs exégètes, non pas selon les opinions personnelles ou les idées admises dans notre société.

Il importe aussi de distinguer entre les préceptes donnés aux disciples du Christ et les instructions valables pour toutes les sociétés (comme p. ex. l'interdiction de l'assassinat). Là aussi, un travail exégétique est indispensable. Nous renvoyons au document du Groupe d'Étude des Assemblées, d'octobre 1997 : *Participation des chrétiens à la vie politique*.

Remarque finale : A plusieurs reprises, dans mon exposé, il est apparu combien il est nécessaire d'interpréter correctement les textes. Comment y parvenir? Ce sera le sujet de l'exposé suivant.

Janvier 2011

Document rédigé par Jean Villard,
suite aux travaux de la Commission théologique de la FREE